De l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons [Teil 2]

Autor(en): **Gilliéron, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern**

Band (Jahr): **14 (1893)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-258706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

zu bitten dafür, dass sich infolge verschiedener Umstände die Fertigstellung des Berichtes so lange verzögert hat.

Bern, den 19. März 1893.

Der Berichterstatter:
B. Hurni.

De l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons.

(Fin.)

„Cet enseignement, disait dernièrement Mallar dans un remarquable discours aux Chambres belges, ne remplacera ni l'éducation professionnelle, ni l'apprentissage, mais il en jettera les premières bases. En donnant à l'enfant certaines connaissances pratiques, utiles à tout le monde, il le dotera d'une supériorité incontestable pour acquérir les notions pratiques d'un métier; il préparera l'apprentissage et en réduira la durée. Certains patrons devront, sans doute, renoncer à garder pendant des années les apprentis en se bornant à leur apprendre à faire des courses, à nettoyer l'atelier. Nos élèves, familarisés avec le travail manuel, c'est-à-dire avec la théorie et la pratique, échapperont plus aisément à l'exploitation à laquelle sont livrés de prétendus apprentis, qui ne sont en réalité que des petits domestiques.“

Les travaux manuels sont non moins avantageux aux habitants des campagnes qu'à ceux des villes que nous avons eus surtout en vue jusqu'ici.

Familiarisés avec le maniement des principaux outils des divers métiers, les cultivateurs peuvent faire eux-mêmes une foule de réparations pour lesquelles le temps ou l'importance ne permettent pas l'appel d'un homme de métier. De même, ils peuvent employer agréablement ces journées toujours si longues, pendant lesquelles le mauvais temps ne leur permet pas de sortir, à fabriquer ces mille petits riens qu'on ne peut acheter et qui facilitent les travaux agricoles ou donnent du confort à la maison. Beaucoup de campagnards n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour s'occuper de ces travaux; ils les exécutaient tant bien que mal, ils les exécuteront mieux. Personne n'y perdra rien, pas même les hommes de metier!

On se plaint du dépeuplement des campagnes au profit des villes. Gagnons des bras dans les villes pour les professions manuelles, ce sont à peu près autant de bras qui resteront à la culture de la terre!

Donc quelle que soit la situation de l'enfant, les travaux manuels lui sont d'une valeur inestimable. Celui qui aura appris quelle peine et aussi quelle somme de travail intellectuel exige la confection d'un objet même très simple, ne pourra enlever à l'artisan qui l'a fait l'estime qui lui revient; il ne regardera pas le travailleur aux mains calleuses comme un homme d'une autre pâte que la sienne. De plus, il saura distinguer un objet bien fait d'un autre mal fait et en donner le juste prix au grand avantage des industriels honnêtes.

Conclusion: appuyons de toutes nos forces les mesures qui pourront contribuer à l'organisation pratique du travail manuel dans nos écoles, persuadés que nous travaillons à une œuvre sociale de la plus haute importance. Critiquons avec bienveillance les petits ouvrages sortis des mains de nos enfants; excusons certaines inhabiletés de la part des maîtres, en songeant à la peine que la plupart d'entre eux se sont donnée pour s'initier à cette branche d'enseignement qui leur était, il y a peu d'années encore, totalement étrangère. Peu à peu les imperfections disparaîtront et le travail manuel donnera les fruits que nous sommes en droit d'en attendre.

L. Gilliéron.

Urteile unserer Fachmänner.

Tabellen für Kerbschnitt von H. Rudin, Sohn, Basel.

Das erste Heft in 10 Blättern ist erschienen und wird den Lehrern Freude machen. Sowohl die methodische Reihenfolge als die geschmackvolle Darstellung werden Anerkennung finden. Eine eingehendere Besprechung dieses neuen Lehrmittels werden wir einem Fachmanne überlassen. *E. Lüthi.*

Anzeige.

Die

schweiz. permanente Schulausstellung

ist alle Wochentage geöffnet

von 8—11 Uhr und 1—4 Uhr.

Druck von Karl Stämpfli & Cie. — Redaktion: *E. Lüthi*, Bern. *S. Rudin*, Basel.